

Le 14 décembre 2022

DELESTAGES ET RISQUES DE COUPURES EN 2023,

LES PRECONISATIONS DE LA CCI DES LANDES POUR LES COMMERCES ET ENTREPRISES LANDAISES

Les récentes annonces de l'État concernant l'éventualité de délestage du réseau d'électricité français début 2023 font état d'une situation difficile mais également d'une organisation qui devrait permettre de limiter les effets des coupures possibles d'électricité.

Si l'impact pour les particuliers sera probablement limité, les conséquences pour les entreprises pourraient être plus importantes. Afin d'en limiter la portée, François Lafitte, président de la CCI des Landes, a participé ce mardi 13 décembre à une séance de travail à la préfecture des Landes, séance présidée par la préfète Françoise Tahéri, en présence d'Enedis le gestionnaire du réseau d'électricité.

Ainsi, la CCI des Landes rappelle aux entreprises et aux commerces le dispositif d'alerte mis en œuvre par Enedis, qui « transporte » l'électricité quel que soit le contrat ou le fournisseur d'électricité :

- En cas de coupure programmée, les chefs d'entreprises ou le contact référencé chez Enedis recevront une alerte la veille à 17h00 ;
- L'alerte sera réalisée par sms et par mail ;
- Le délestage ne devrait pas excéder une durée de 2h00 ;
- Comme pour le grand public, les informations de coupure seront visibles via l'application ECOWATT disponible sur www.monecowatt.fr sur l'appstore et le playstore.

Ainsi la CCI des Landes conseille aux chefs d'entreprises :

- De vérifier la personne « contact » en matière de contrat d'énergie ;
- De mettre à jour ou de valider les coordonnées mail et téléphonique chez leur fournisseur d'électricité et chez Enedis ;
- De se rendre régulièrement sur le site www.landes.cci.fr/energie-risque-de-coupe/ afin d'être informé des mesures ou des dispositifs de l'État, la CCI se chargeant de faire remonter aux responsables de l'État et d'Enedis les éventuelles difficultés rencontrées.

Contacts Presse :

François Couturier, Responsable Marketing et Communication
mèl : francois.couturier@landes.cci.fr et 07 84 57 67 05



SIÈGE SOCIAL MONT-DE-MARSAN
293, avenue du Maréchal Foch
BP 137 - 40003 Mont-de-Marsan Cedex
t. 05 58 05 44 50 - f. 05 58 06 18 33

ANTENNE DE DAX
128, avenue Georges Clemenceau
40100 Dax
t. 05 58 05 44 50 - f. 05 58 06 18 33

ANTENNE SUD LANDES
Résidence Thalassa - 2, rue du Marais
BP 7 - 40530 Labenne
t. 05 58 05 44 50 - f. 05 59 45 66 28

ANTENNE DE BISCARROSSE
263, avenue du 14 juillet
40600 Biscarrosse
t. 05 58 04 80 42 - f. 05 58 82 02 11